



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire Historique, Ou Histoire Abrégée Des
Hommes Qui Se Sont Fait Un Nom Par Le Génie, Les
Talens, Les Vertus, Les Erreurs**

Depuis Le Commencement Du Monde Jusqu'à Nos Jours

[A]

Feller, François-Xavier de

Liège, 1797

ARN

[urn:nbn:de:hbz:466:1-61184](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-61184)

avoir posé pour maxime fondamentale de cette réforme, que l'Écriture-Sainte est la seule règle de foi, le seul juge des contestations en fait de doctrine, il étoit bien absurde de juger & de condamner les Arminiens, non par le texte seul de l'Écriture-Sainte, mais par les gloses, les commentaires, les explications qu'il plaisoit aux Gomaristes d'y donner. Quand on jette les yeux sur les passages allégués par ces derniers dans le synode de Dordrecht, on voit qu'il n'y en a presque pas un seul à la lettre duquel ils n'ajoutent quelque chose, & que la plupart peuvent avoir un sens tout différent de celui qu'y donnent les Gomaristes. Les Arminiens en alléguoient de leur côté, auxquels les adversaires ne répondent point; de quel front peut-on dire qu'ici c'est l'Écriture-Sainte qui décide la contestation, pendant que c'est le fond même sur lequel on dispute? (Voyez GOMAR, VORSTIUS). On a d'Arminius plusieurs ouvrages publiés sous le titre de *Opera theologica*, à Francfort, 1631 ou 1635, in-4°. Les principaux sont: I. *Disputationes de diversis Christianæ Religionis capitibus*. II. *Examen libelli Guillelmi Perkinsi de prædestinationis modo & ordine*. III. *Dissertatio de vero sensu Capituli VII ad Romanos*. IV. *Analysis Capituli IX ad Romanos*, &c.

ARNAUD, de Bresse en Italie, disciple d'Abailard, prit l'habit de moine, pour débiter plus facilement ses erreurs. Il rejetoit le sacrifice de la Messe, la prière pour les morts, le baptême des enfans, le culte

de la croix, &c. Il soutenoit que les évêques & les moines qui possédoient des terres, ne pouvoient manquer d'être damnés, & que les biens de l'Église appartenoient aux princes. Cette doctrine, prêchée dans un siècle où les brigands n'étoient pas rares, lui fit beaucoup de disciples, contre lesquels on fut obligé de prendre les armes. Le pape Innocent II le condamna dans le concile général de Latran, 1139. Arnaud anathématisé, se réfugia dans les montagnes de Suisse avec ses disciples. Il entretenoit toujours un parti puissant en Italie, & dans lui-même l'esprit inquiet & factieux de tous les sectaires. Il revint à Rome en 1141, excita une sédition contre le pape, le fit chasser, abolit la dignité de préfet de Rome, obligea les principaux citoyens de se soumettre au patrice, & fit piller les palais des cardinaux. Le pape Eugene III, après plusieurs combats contre ce fanatique, fut enfin reçu à Rome. Arnaud fut arrêté quelque tems après par le cardinal Gérard; & malgré les efforts des vicomtes de Campanie, qui l'avoient remis en liberté, il fut conduit à Rome, & condamné à mort en 1155. Mosheim, apologiste déclaré de tous les hérétiques, dit « qu'Arnaud de Bresse étoit » un homme d'une érudition » immense & d'une austérité » étonnante, mais d'un caractère turbulent & impétueux; » qu'il ne paroît avoir adopté » aucune doctrine incompatible avec l'esprit de la véritable religion; que les principes qui le firent agir ne fu-

» rent repréhensibles que parce
 » qu'il les poussa trop loin, &
 » qu'il les exécuta avec un
 » degré de véhémence qui fut
 » aussi criminel qu'imprudent ;
 » qu'à la fin il fut la victime
 » de la vengeance de ses en-
 » nemis, que l'an 1155 il fut
 » crucifié & jeté au feu ». Mos-
 heim a sans doute oublié qu'Ar-
 naud de Bresse étoit moine, &
 qu'il n'a laissé aucun ouvrage
 qui prouve son érudition ; il
 ne falloit donc pas lui en sup-
 poser, après avoir peint tous
 les moines de ce tems-là com-
 me des ignorans. Celui-ci con-
 damnoit le baptême des en-
 fans, le sacrifice de la Messe, &c.
 Il vouloit que l'on dépouillât les
 ecclésiastiques des biens qu'ils
 possédoient légitimement ; il
 excita des séditions ; nous re-
 connoissons là les principes &
 l'esprit des prétendus réforma-
 teurs ; mais est-il compatible
 avec l'esprit de la véritable
 religion, qui défend de trou-
 bler l'ordre public, sur-tout à
 un moine sans autorité ? Mos-
 heim eût-il trouvé bon qu'un
 zéléateur de la pauvreté évan-
 gélique lui eût ôté les deux ab-
 bayes qu'il possédoit ? Arnaud
 de Bresse ne fut donc pas vic-
 time de la vengeance de ses
 ennemis, mais justement puni
 comme séditieux & perturba-
 teur du repos public : il ne
 fut point crucifié, mais atta-
 ché à un poteau, étranglé &
 brûlé.

ARNAUD de Villeneuve,
 médecin du XIIIe. siècle, étant
 né vers 1235, s'adonna aux
 langues & aux sciences. Après
 avoir voyagé dans différens
 pays pour se perfectionner, il
 se fixa à Paris, où il exerça

la médecine & l'astronomie. Il
 se mit à publier, que la fin du
 monde arriveroit infaillible-
 ment vers le milieu du XIVe.
 siècle. Il en fixa même l'année
 à 1335 ou 1345. Il soutenoit en
 même-tems, que le démon
 avoit perverti tout le genre hu-
 main, & fait périr la foi : que
 les moines seroient tous dam-
 nés ; & que Dieu n'a menacé
 du feu éternel que ceux qui
 donnent mauvais exemple. Il
 ajoutoit à ces rêveries d'autres
 erreurs. L'université de Paris
 l'ayant condamné, il se retira
 en Sicile auprès de Frédéric
 d'Aragon. Quelque tems après,
 ce prince l'ayant renvoyé en
 France, pour traiter Clément
 V, alors malade, il mourut sur
 le vaisseau qui le portoit, &
 fut enterré à Genes en 1313.
 Quinze propositions tirées de
 ses ouvrages furent condam-
 nées après sa mort par l'inqui-
 sition de Tarragone, parce
 qu'elles avoient des sectateurs
 en Espagne. Ses Ouvrages ont
 été imprimés à Lyon en 1504 &
 1505, & à Bâle en 1585, in-fol.
 avec sa vie, & des Notes de
 Nicolas Taurellus. On a cru
 que le *Villanovanus*, auquel
 Postel attribue le livre de *tribus
 impostoribus*, étoit Arnaud de
 Villeneuve ; mais la Monnoye
 prouve que c'est Michel Ser-
 vet, qui a publié quelques ou-
 vrages sous le nom de *Villano-
 vanus*. Ce livre, du reste, n'est
 pas plus de l'un que de l'autre
 (Voyez Frédéric II, empereur).
 Ce médecin est le premier qui
 ait eu la scélératesse & la folie
 d'essayer la génération humaine
 par la chymie. Paracelse, qu'on
 regarde ordinairement comme
 l'auteur de cet absurde projet,

lui est postérieur de plus de deux siècles. On croit communément qu'Arnaud trouva l'esprit-de-vin, l'huile de térébenthine, & les eaux de senteur. Voyez sa Vie publiée à Aix, 1719, in-12, sous le nom de *Pierre Joseph* : elle est d'un littérateur Provençal, nommé de *Haitse*.

ARNAULD, abbé de Bonneval, ordre de S. Benoît, diocèse de Chartres, étoit ami de S. Bernard, qui lui écrivit sa dernière lettre, peu de jours avant sa mort. Arnauld est auteur du second livre de la *Vie* de S. Bernard, attribué mal-à-propos, comme l'a prouvé D. Mabillon, à un autre ARNAULD, abbé de Bonneval en Dauphiné. Il passe pour être le véritable auteur des douze traités : *De operibus Christi cardinalibus*, attribués par quelques-uns, sans fondement, à S. Cyprien. Ils sont adressés au pape Adrien IV. On a encore de lui : I. *Tractatus de septem verbis Domini in cruce*. II. *Sermo de laudibus B. Mariæ*, dans la *Bibliothèque des Peres*; le P. Titelman, cordelier, & le P. Schott, jésuite, les ont publiés l'un & l'autre. III. *Tractatus de operibus sex dierum* publié par Denys Perrottonnet de Melun, théologal d'Auxerre.

ARNAULD, (Antoine) fils aîné d'Antoine Arnauld, avocat-général de la reine Catherine de Médicis, naquit à Paris en 1560. Il fut reçu avocat au parlement, & s'y distingua par plusieurs plaidoyers. De toutes les causes qu'il plaida, il n'y en eut point de plus célèbre que celle où Henri IV

& le duc de Savoie assistèrent. Il s'agissoit d'une femme qui accusoit un jeune-homme du meurtre de son fils; Arnauld, avocat de la mere, gagna cette cause. Son plaidoyer contre les jésuites en faveur de l'université de Paris, en 1594, lui acquit encore plus de célébrité. « Les circonstances dans lesquelles il fut fait, dit l'auteur des *Trois siècles*, contribuerent beaucoup à le mettre en vogue chez les ennemis de la société. Si on le lit aujourd'hui de sang froid, on y remarquera plutôt ce ton de chaleur & d'emportement, qui naît de la prévention, que le caractère de cette véritable éloquence, qui réunit la vérité des faits à la force de l'expression ». Il a été réimprimé en 1717, in-12, avec un plaidoyer de M. Chevalier, avocat au parlement, de l'an 1610. Il publia un autre ouvrage contre la société; il a pour titre : *Le franc & véritable discours au roi, sur le rétablissement qui lui est demandé pour les jésuites*, in-8°. Henri IV, auquel il étoit adressé, n'en fit aucun cas, & ne laissa pas de rétablir les jésuites. Arnauld mourut en 1619, âgé de 59 ans. Il eut de Catherine Marion 20 enfans, dont 10 morts en bas-âge, 4 fils & 6 filles toutes religieuses. On l'accusoit d'être huguenot. Il est vrai qu'il étoit fort opposé à la Ligue; mais on prétend qu'il ne l'étoit pas moins à la religion prétendue réformée.

ARNAULD D'ANDILLI, (Robert) fils aîné du précédent, naquit à Paris en 1588,

Il parut à la cour de bonne heure, & y eut des emplois qu'il remplit avec distinction. Il y eut beaucoup de crédit, & n'en fit usage que pour rendre service à ses amis. Balzac disoit de lui, « qu'il ne rougissoit point » des vertus chrétiennes, & » ne tiroit point vanité des » vertus morales ». A l'âge de 55 ans, il quitta le monde pour se retirer dans la solitude de Port-Royal des Champs. Il dit, en prenant congé de la reine-mere; « Que si Sa Majesté en- » tendoit dire qu'on faisoit des » sabots à Port-Royal, elle » n'en crût rien; mais que si » on lui rapportoit qu'on y » cultivoit des espaliers, elle » le crût, & qu'il espéroit en » faire manger des fruits à Sa » Majesté ». Il lui en envoyoit tous les ans, que Mazarin appelloit en riant *des fruits bénits*. » L'anecdote des sabots, dit » un auteur, paroît néanmoins » bien constatée; ce n'étoit » pas là d'ailleurs une imputa- » tion dont des solitaires hum- » bles & mortifiés dussent se » défendre. Si le fameux Pâ- » ris a passé une partie de sa » vie à faire des bas au mé- » tier, pourquoi d'autres saints » du parti auroient-ils rougi » de faire des sabots? Il mourut en 1674, à 85 ans. Son esprit & son corps conserverent toute leur vigueur jusqu'à ses derniers instans. On a de lui plusieurs ouvrages. I. *La Traduction des Confessions de S. Augustin*, in-8° & in-12. II. *De l'Histoire des Juifs de Joseph*, 5 vol. in-8° & in-12, plus élégante que fidelle, au jugement de plusieurs savans, & en particulier du Pere Gillat,

Génovéfain, dernier traducteur de cet historien. La meilleure édition est celle d'Amsterdam, 1681, 2 vol. in-fol. avec figures. III. *Des Vies des SS. Peres du désert, & de quelques Saintes*, écrites par des Peres de l'église, 3 vol. in-8°. IV. *De l'Échelle sainte de St. Jean Climaque*. V. *Des Œuvres de Ste. Thérèse*, in-4°, 1670. VI. *De celle du B. Jean d'Avila*, in-fol. Ces traductions ont été bien accueillies, & l'on ne peut nier qu'elles n'aient contribué à entretenir parmi les Chrétiens l'esprit de piété & de foi. Celles qui sont faites sur le latin, sont plus exactes que celles qui sont faites sur le grec. Elles sont en général écrites d'un style clair & aisé. VII. *Mémoires de sa vie écrits par lui-même*, 2 vol. in-12, imprimés en 1734. Ces sortes d'écrits sont toujours le fruit de l'égoïsme, & quelque raffiné que soit l'amour-propre, on l'y reconnoît toujours (Voy. la fin de l'article ADRIEN, empereur). VIII. *Poème sur la Vie de J. C.*, petit in-12. IX. *Œuvres chrétiennes en vers*, & plusieurs autres ouvrages. L'auteur du *Projet de Bourg-fontaine* a cru que les A. A. de la Relation de FILLEAU, désignoient Arnauld d'Andilli. Voyez FILLEAU.

ARNAULD, (Henri) frere du précédent, naquit à Paris en 1597. Après la mort de Gournay, évêque de Toul, le chapitre de cette ville élut unanimement pour son successeur l'abbé Arnauld, alors doyen de cette église. Le roi lui confirma cette nomination, à la prière du fameux Pere Joseph, capucin; mais les querelles que

le droit d'élire occasionna, l'empêcherent de l'accepter. En 1645, il fut envoyé extraordinaire de France à Rome, pour calmer les contestations survenues entre les Barberins & Innocent X. L'abbé Arnauld montra beaucoup de zèle pour l'intérêt de sa patrie & pour ceux des Barberins. Cette maison fit frapper une médaille en son honneur, & lui éleva une statue. Arnauld, de retour en France, fut fait évêque d'Angers, l'an 1649. Il ne quitta qu'une seule fois son diocèse, & ce fut pour convertir le prince de Tarente, & pour le réconcilier avec le duc de la Tremouille, son pere. La ville d'Angers s'étant révoltée en 1652, ce prélat calma la reine mere, qui s'avançoit pour l'en punir, & lui dit un jour en la communiant : *Recevez, Madame, votre Dieu, qui a pardonné à ses ennemis en mourant sur la Croix.* Cette morale étoit autant dans son cœur que sur ses levres. On disoit de lui, que le meilleur titre pour en obtenir des grâces étoit de l'avoir offensé. Il étoit le pere des pauvres & la consolation des affligés. La priere, la lecture, les affaires de son diocèse occupoient tout son tems. Quelqu'un lui représentant qu'il devoit prendre un jour de la semaine pour se délasser; il lui dit : *Oui, je le veux bien, pourvu que vous me donniez un jour où je ne sois pas évêque.* Il fut fidele au roi, dans la guerre des princes. Il signa le Formulaire, après l'avoir refusé, & fit sa paix non sans quelque subterfuge avec Clément IX. (*Voyez ce mot.*)

» Il ne faut pas juger trop sévé-

Tome I.

» rement, dit un théologien judicieux & modéré, quelques hommes célèbres qui, dans les premiers tems du jansénisme, ont témoigné du goût pour cette hérésie naissante. Elle avoit alors tellement réussi à prendre les dehors de la piété, de l'austérité, du zèle, & même de l'attachement à l'église catholique, que bien des personnes ont pu être les dupes de l'hypocrisie. Les scenes scandaleuses de S. Médard, les farces sacrilèges des secouristes, le schisme formel de la prétendue église d'Utrecht, n'avoient pas encore eu lieu. Le jugement de l'Eglise s'est manifesté par des décisions plus formelles & plus soutenues, par des décrets pontificaux solennellement & universellement reçus, par la conviction complete & générale de tous les catholiques; tous les subterfuges du parti, toutes les subtilités des dogmatifans opiniâtres dans l'erreur, ont été fondus; les apparences de la piété ont fait place au libertinage & au philosophisme. L'illusion qui a pu exister d'abord, s'est dissipée; & il ne faut pas douter que bien des gens qui ont paru favorables au parti, se garderoient bien de l'être aujourd'hui ». On sent bien que cette réflexion ne regarde pas les fondateurs, les chefs, & les principaux agens. Arnauld mourut en 1692, à l'âge de 95 ans. Ses Négociations à la cour de Rome & en différentes cours d'Italie, ont été publiées à Paris en 1748, 5 vol. in-12, long-

Z

tems après sa mort. On y trouve beaucoup d'anecdotes curieuses, & des particularités intéressantes, défigurées quelquefois par l'esprit de prévention.

ARNAULD, (Antoine) frere du précédent, né en 1612, fit ses humanités & sa philosophie aux colleges de Calvi & de Liseux. Il prit ensuite des leçons de théologie sous Lescot, qui dictoit le traité de la grace, & s'éleva contre son professeur. Dans son acte de tentative, soutenu en 1635, il mit en these des sentimens sur la grace, entièrement opposés à ceux qu'on lui avoit dictés, & les défendit avec une vivacité qui annonçoit ce qu'il feroit plus tard. Il prit le bonnet de docteur de Sorbonne en 1641, & en prêtant le serment ordinaire dans l'église de Notre-Dame sur l'autel des martyrs, il jura de défendre la vérité jusqu'à l'effusion de son sang; promesse que font depuis tous les docteurs. Deux ans après il publia, avec l'approbation de quelques évêques, & de 24 docteurs de Sorbonne, son livre *De la fréquente Communion*, auquel il auroit pu donner un titre tout opposé. Ce traité fut vivement attaqué par ceux contre lesquels il paroïssoit être écrit; mais il fut défendu encore plus vivement. Les disputes sur la grace lui donnerent bientôt occasion de déployer son éloquence sur une autre matiere. Un prêtre de S. Sulpice ayant refusé l'absolution à M. le duc de Liancourt, qui s'étoit extraordinairement signalé dans la défense du livre de Jansenius, Arnauld écrivit deux lettres à cette occasion.

On en tira deux propositions; qui furent censurées par la Sorbonne en 1656. La premiere, qu'on appelloit de droit, étoit ainsi conçue: « Les Peres nous » montrent un juste en la per- » sonne de St. Pierre, à qui » la grace, sans laquelle on » ne peut rien, a manqué dans » une occasion où l'on ne sauroit dire qu'il n'ait point péché ». La seconde, qu'on appelloit de fait: « L'on peut » douter que les cinq propositions condamnées par Innocent X & par Alexandre VII, » comme étant de Jansenius, » évêque d'Ypres, soient dans » le livre de cet auteur ». Arnauld n'ayant pas voulu souscrire à la censure, fut exclu de la Faculté. Quelque tems auparavant, il avoit pris le parti de la retraite. Il s'y ensevelit plus profondément depuis cette disgrâce, & n'en sortit qu'à la prétendue paix de Clément IX en 1668 (Voyez Clément IX). Il fut présenté au nonce, à Louis XIV, & à toute la cour. On l'accueillit, comme le méritoient ses talens, & le desir qu'il faisoit paroître de jouir du repos que donne la soumission à l'Eglise. Il travailla dès-lors à tourner contre les Calvinistes les armes dont il s'étoit servi contre la Sorbonne & les évêques. Ces tems heureux produisirent la *Perpétuité de la Foi*, le *Renversement de la Morale de J. C. par les Calvinistes*, & plusieurs autres ouvrages de controverse qui le firent redouter des Protestans. Il sembloit que la tranquillité fût revenue pour toujours; mais la démangeaison de dogmatiser, troubla bientôt ce calme passager.

Arnauld, devenu suspect par les visites nombreuses qu'il recevoit, & cru dangereux par Louis XIV, se retira dans les Pays-Bas, en 1679, loin de l'orage qui le menaçoit. Son *Apologie du Clergé de France & des Catholiques d'Angleterre, contre le ministre Jurieu*, fruit de sa retraite, souleva la bile du prophete protestant. Cet écrivain lança un libelle intitulé: *l'Esprit de M. Arnauld*, dans lequel il maltraitoit étrangement ce docteur, qui refusa d'y répondre, mais qui n'y fut pas moins sensible. Une nouvelle querelle l'occupa bientôt. Le P. Malebranche, qui avoit embrassé des sentimens différens sur la grace, les développa dans un traité, & le fit parvenir à Arnauld. Ce docteur, sans répondre à Malebranche, voulut arrêter l'impression de son livre; ce qui n'étoit point un procédé bien généreux: n'ayant pu en venir à bout, il ne pensa plus qu'à lui déclarer la guerre. Il fit le premier acte d'hostilité en 1683. Il y eut plusieurs écrits de part & d'autre, assaisonnés d'expressions piquantes & de reproches très-vifs. Arnauld n'attaquoit pas le traité *De la nature & de la grace*; mais l'opinion que l'on voit tout en Dieu, exposée dans la *Recherche de la vérité*, qu'il avoit lui-même vantée autrefois. Il intitula son ouvrage: *Des vraies & des fausses idées*. Il prenoit

ce chemin, qui n'étoit pas le plus court, pour apprendre (disoit-il) à Malebranche à se défier de ses plus cheres spéculations métaphysiques, & le préparer par-là à se laisser plus aisément désabuser sur la grace. Malebranche se plaignit de ce qu'une matiere dont il n'étoit nullement question, avoit été choisie, parce qu'elle étoit la plus métaphysique, & par conséquent la plus susceptible de ridicule aux yeux de la plupart du monde. Arnauld en vint à des accusations certainement insoutenables: que son adversaire met une étendue matérielle en Dieu, & veut artificieusement insinuer des dogmes qui corrompent la pureté de la religion. On sent que le génie d'Arnauld étoit tout-à-fait guerrier, & celui de Malebranche fort pacifique. Arnauld avoit un parti nombreux, qui chantoit victoire pour son chef, dès qu'il paroissoit dans la lice. Ses *Réflexions philosophiques & théologiques sur le traité de la nature & de la grace*, publiées en 1685, le rendirent vainqueur dans l'esprit de ses partisans; mais Malebranche le fut aussi aux yeux de ses disciples, & même au jugement des gens qui n'avoient aucun intérêt dans la querelle. Cette dispute dura jusqu'à la mort d'Arnauld, arrivée à Bruxelles en 1694 (*). Malebranche lui avoit déclaré

(*) Quoique l'on convienne assez généralement qu'il est mort à Bruxelles, il y a des disputes sur le lieu de sa sépulture. Un historien du tems, en parlant de son cœur transporté à Port-Royal, dit: "Que l'on que dévotion qu'on ait pour le cœur, ce n'est que la petite relique, le corps est la grande; mais tout le monde ne fait pas où il repose. On en tient le lieu fort secret, sans doute pour empêcher

» qu'il étoit las de donner au monde un spectacle, & de remplir le *Journal des Savans* de leurs pauvretés réciproques ». Les partisans de Jansenius perdirent le plus habile défenseur qu'ils aient eu. Son cœur fut apporté à Port-Royal, puis transféré à Palaiseau. Santeuil & Boileau lui firent chacun une épitaphe, l'un en latin, & l'autre en françois. Personne n'étoit né avec un esprit plus philosophique, dit un écrivain célèbre; mais sa philosophie fut corrompue par la faction qui l'entraîna. Cette faction dangereuse plongea pendant 60 ans dans des controverses toujours longues & souvent inutiles, & dans les malheurs attachés à l'opiniâtreté, un esprit fait pour éclairer les hommes. Il vécut jusqu'à 82 ans, dans une retraite ignorée, inconnu, sans fortune, même sans domestique; lui dont le neveu avoit été ministre d'état, lui qui, si on en croit ses disciples, auroit pu être cardinal: & cela pour des opinions qu'il ne croyoit pas lui-même (*Voy. JANSENIUS*). Le plaisir d'être chef de parti, lui tint lieu de tout. Il avoit si

grande peur d'être reconnu en Flandres, & qu'on n'exigeât de lui une soumission parfaite aux décrets de l'Eglise, que sentant approcher sa dernière heure, il aima mieux expirer entre les bras du P. Quesnel son disciple, qui lui administra le Viatique & l'Extrême-Onction, quoiqu'il n'eût pas ces pouvoirs, que d'appeler un prêtre approuvé de l'ordinaire. On a sous son nom environ 140 vol. in-fol., ou en différens formats, dont un grand nombre est l'ouvrage de ses disciples, qui ont voulu en faire honneur à leur chef, ou leur assurer la vogue par l'autorité d'un grand nom. On peut les diviser en 5 classes: la première composée des livres de belles-lettres & de philosophie. I. *Grammaire générale & raisonnée*, avec M. Lancelot, publiée de nouveau en 1756, sous ce titre: *Grammaire générale & raisonnée, contenant les fondemens de l'art de parler, &c.*; par Messieurs de Port-Royal: nouvelle édition, augmentée des Notes de M. Duclos, de l'Académie Française, & d'un supplément par M. l'abbé Fromant, in-12. II. *Elémens de Géométrie*. III. La

» la multitude de pèlerinages qui s'y feroient faits, & dont les suites auroient été à craindre ». Le convulsionnaire, auteur du *Dictionnaire Janséniste*, en 6 tomes, le dit enterré dans l'église paroissiale de Ste. Catherine à Bruxelles, au bas d'une chapelle près du chœur; & par une contradiction singulière, il lui applique avec autant d'indécence que de fanatisme ces paroles du texte sacré, au sujet de la sépulture de Moïse: *Et non cognovit homo sepulcrum ejus usque in presentem diem* (*Voyez des réflexions fort sensées sur ce sujet dans le Dict. Hist. de Ladvocat, préface de l'édition de 1764, pag. xxv.*). Des personnes bien instruites assurent qu'Arnauld est enterré sous le maître-autel de l'église des Oratoriens de Lacken près de Bruxelles. Quelques-uns prétendent que le cadavre de Quesnel y est aussi, ayant été transporté de Hollande, dit-on, pour faire compagnie à celui de son prédécesseur dans la suprématie jansénienne.

Logique, ou l'Art de penser, avec Nicole : livre fort méthodique, propre à faire saisir les règles d'une bonne logique. IV. *Reflexions sur l'éloquence des Prédicateurs*, à Paris, en 1695, adressées à Dubois. On peut voir l'occasion & le jugement de cet ouvrage dans la *Bibliothèque françoise* de l'abbé Goujet. V. *Objections sur les méditations de Descartes*. VI. *Le Traité des vraies & des fausses idées*, à Cologne, en 1683. La IIe. classe des ouvrages sur les matières de la grace, dont on trouve une liste fort longue dans le Dictionnaire de Moréri. Le principal est celui dont nous avons parlé plus haut, sous le titre de *Reflexions philosophiques & théologiques*. La plupart des autres ne roulent que sur des disputes particulières, si l'on en excepte la traduction des livres de S. Augustin, de la correction, de la grace, &c. La IIIe., des livres de controverse contre les Calvinistes. I. *La perpétuité de la Foi* : ouvrage auquel il avoit eu, dit-on, beaucoup de part, & qu'il publia sous son nom, comme Nicole son coopérateur l'avoit désiré. Clément IX, à qui il fut dédié, Clément X, & Innocent XI, lui firent écrire des lettres de remerciement. Plusieurs écrivains ont assuré que cet ouvrage est entièrement de Nicole, & qu'il ne fut attribué à Arnauld, ainsi que plusieurs autres, que pour rehausser la célébrité & l'autorité du chef du parti; place qu'il paroissoit être particulièrement propre à remplir, étant frere de l'évêque d'Angers, d'Arnauld d'Andilli, de la mere Angélique, &

cousin du duc de Liancourt : & l'on ne peut douter que sa grande réputation ne fût l'ouvrage de sa secte, bien plus que celui de sa science. Les Jansénistes ne l'appelloient que le *grand Arnauld*. « Parmi les esprits factieux, dit un célèbre orateur, être leur adhérent c'est le souverain mérite; n'en être pas, c'est le souverain décri. Si vous êtes dévoué à leur parti, ne vous mettez pas en peine d'acquiescer de la capacité, de la probité. Votre dévouement vous tiendra lieu de tout le reste. Caractere particulier de l'hérésie, dont le propre a toujours été d'élever jusqu'au ciel ses auteurs & ses sectateurs, & d'abaissier jusqu'au néant ceux qui osoient l'attaquer & la combattre. La maniere des hérésiarques étoit de s'ériger eux-mêmes premièrement, & puis leurs partisans & leurs associés, en hommes rares & extraordinaires; tout ce qui s'attachoit à eux, devenoit grand; le seul titre d'être dans leurs intérêts, étoit un éloge achevé; il n'y avoit parmi eux, à les entendre, que des génies sublimes, que des prodiges de science & de vertu ». (Bourd. *Serm. sur l'aveugle-né*). II. *Le renversement de la Morale de J. C. par les Calvinistes*, en 1672, in-4°. III. *L'impiété de la Morale des Calvinistes*, en 1675. IV. *L'Apologie pour les Catholiques*. V. *Les Calvinistes convaincus de dogmes impies sur la Morale*. VI. *Le prince d'Orange, nouvel Absalon, nouvel Hérode, nouveau Cromwel*. L'auteur du

Siecle de Louis XIV prétend que ce livre n'est pas d'Arnauld, parce que le style du titre ressemble à celui du P. Garasse; il ne connoissoit sans doute pas l'abondance des termes que M. Arnauld trouvoit sous sa main, quand son zele s'enflammoit. Cet ouvrage a toujours passé pour être de lui; on dit même que Louis XIV ordonna qu'on le fit imprimer, & qu'on en envoyât des exemplaires dans toutes les cours de l'Europe. La IVe., des écrits contre les jésuites, parmi lesquels on distingue la *Morale pratique des jésuites*, en 8 vol. qui sont presque tous d'Arnauld, à l'exception du premier, & d'une partie du second. Il y a dans cet ouvrage certaines choses vraies, beaucoup d'altérées, & un plus grand nombre d'exagérées. On peut mettre dans cette 4me. classe tous les écrits contre la morale relâchée, dont il étoit un des plus ardents ennemis (Voy. PONTCHASTEAU). La Ve., des écrits sur l'Écriture-Sainte. I. *Histoire & Concorde évangélique*, en latin, 1653. II. *La Traduction du Missel, en langue vulgaire, autorisée par l'Écriture-Sainte & par les Peres*, faite avec de Voisin. Voy. une réflexion de Fénelon, à l'article EUSTOCHIUM. III. *Défense du Nouveau-Testament de Mons, contre les Sermons de Maimbourg*, avec Nicole; & quelques autres écrits sur la même matiere, &c., &c. On a imprimé après sa mort 9 vol. de Lettres, qui peuvent servir à ceux qui voudront écrire sa vie. Le Pere Quesnel en publia une avec des pieces relatives & des écrits posthumes: on y

trouve une réponse aux reproches qu'on lui avoit faits, de se servir de termes injurieux contre ses adversaires; elle a pour titre: *Dissertation selon la méthode des Géometres, pour la justification de ceux qui, en de certaines rencontres, emploient en écrivant des termes que le monde estime durs*. Il veut y prouver, par l'Écriture & par les Peres, qu'il est permis de combattre ses adversaires avec des traits vifs, forts & piquans. Il ne songeoit pas que ses adversaires n'étoient, pour l'ordinaire, pas ceux de l'Écriture & des Peres, & qu'un zele enflammé contre les ennemis de Dieu est très-différent de celui qui brûle pour des opinions & l'honneur d'un parti. Cette apologie ne pouvoit donc justifier son style âpre & insultant. Nous finirons ce long article par une réflexion du pieux réformateur de la Trappe, M. de Rancé. « Enfin, voilà M. » Arnauld mort (écrivait-il à » l'abbé Nicaise, chanoine de » Dijon); après avoir poussé sa » carrière aussi loin qu'il a pu, » il a fallu qu'elle se soit ter- » minée. Son érudition & son » autorité étoient d'un grand » poids pour le parti. Heureux » qui n'en a point d'autre que » celui de J. C. ! » Voy. JAN- » SENIUS, PARIS, MONTGERON, » ROCHES Jacques.

ARNAULD, (Antoine) abbé de Chaumes, fils aîné de Robert Arnauld d'Andilly, passa quelques années dans le service. Il se retira depuis auprès de son oncle, l'évêque d'Angers, & mourut en 1698. Il a laissé des Mémoires, 1756, 3 vol. in-12.

ARNAULD, (Simon) marquis de Pomponne, frere du précédent, & neveu du célèbre Antoine Arnauld de Port-Royal, fut employé, dès l'âge de 23 ans, en Italie, en qualité de négociateur. Il y conclut plusieurs traités, & fut ensuite intendant des armées du roi à Naples & en Catalogne, ambassadeur extraordinaire en Suede, l'an 1665. Il y demeura trois ans, & remplit cette place une seconde fois en 1671. La même année il mourut un secrétaire d'état. « Je fus quel- » que tems à penser à qui je » ferois avoir cette charge (dit Louis XIV, dans un mémoire déposé à la bibliothèque du roi); « & après » avoir bien examiné, je trou- » vai qu'un homme, qui avoit » long-tems servi dans des am- » bassades, étoit celui qui la » rempliroit le mieux. Je lui » fis mander de venir. Mon » choix fut approuvé de tout » le monde... Mais l'emploi » que je lui ai donné, se trou- » voit trop grand & trop étendu pour lui... Enfin il a fallu » que je lui ordonne de se re- » tirer, parce que tout ce qui » passoit par lui, perdoit de » la grandeur & de la force » qu'on doit avoir en exé- » cutant les ordres d'un roi » de France ». Arnauld fut privé du ministère des affaires étrangères en 1679. Sa disgrâce n'empêcha pas qu'il ne passât en France pour un ministre plein de probité, de vertu & d'esprit. Ces qualités le faisoient chérir dans le monde; & il préféroit quelquefois les agréments des sociétés où il plaisoit, aux affaires. Le roi lui conserva

le titre de ministre d'état, avec la permission d'entrer au conseil. On a de lui la Négociation de sa première ambassade en Suede. Il mourut en 1699, à 81 ans.

ARNAULD, (Henri-Charles) plus connu sous le nom de l'abbé de Pomponne, naquit en 1662 à La Haye, où le marquis de Pomponne étoit ambassadeur. Sa naissance procura au désintéressement de son pere, une occasion de triomphe. Les Etats-Généraux lui offrirent de tenir son fils sur les fonts-baptismaux. Cet honneur apportoit à l'enfant une pension viagere de 2000 écus. Le marquis de Pomponne remercia les Etats, pour éviter dans ses négociations l'embaras de la reconnaissance. Dès l'âge de 15 ans, l'abbé de Pomponne fut pourvu de l'abbaye de S. Maixent; neuf ans après le roi l'ayant nommé à celle de S. Médard, il remit la première. En 1699, il perdit son pere. Louis XIV voulut bien soulager sa douleur, en la partageant; ce prince lui dit: *Vous pleurez un pere que vous retrouverez en moi, & moi je perds un ami que je ne retrouverai plus.* L'abbé de Pomponne, nommé ambassadeur à Venise, soutint l'honneur de la France au milieu des malheurs, comme au milieu des succès. La fermeté faisoit son caractère. Dans la charge de commandeur, chancelier, gardes-des-sceaux & surintendant des finances & des ordres du roi, qu'il obtint ensuite, il s'attacha à se rendre utile, & eut le bonheur d'y réussir. L'abbé de Pomponne fut élu membre de l'académie des inscriptions

en 1743, & quoique dans un âge avancé, il n'avoit pas renoncé au commerce des muses. Il mourut en 1756.

ARNAULD, (Angélique), sœur d'Antoine Arnauld, abbesse de Port-Royal-des-Champs à 11 ans, mit la réforme dans son abbaye à 17. Elle fit revivre dans cette maison l'ancienne discipline de l'ordre de S. Bernard. La réforme de l'abbaye de Maubuisson, gouvernée par la Sœur Gabrielle d'Estrées, lui causa bien des sollicitudes, parce qu'elle vouloit y accréditer en même-tems les nouvelles erreurs qu'elle avoit introduites à Port-Royal. Elle mourut en 1661. Sa sœur, la mere Agnès, publia 2 livres, l'un intitulé : *L'image de la Religieuse parfaite & imparfaite*, Paris, 1665, in-12; & l'autre : *Le chapelet secret du S. Sacrement*, 1663, in-12, accusé d'erreurs par quelques docteurs, & supprimé à Rome. La mere Agnès mourut en 1671. Elles étoient cinq sœurs religieuses dans le même monastere, toutes très-oppoées à la signature du formulaire, & fortement occupées des disputes sur la grace. Comme si la simple foi, dit Bossuet, ne valoit pas mieux que tout cela, sur-tout pour des filles, & plus encore pour des filles consacrées à Dieu, dont l'humilité & la docilité doivent être les premieres qualités.

ARNAULT, (François) seigneur de Laborie, gentilhomme de Périgord, né au commencement du XVIIe. siecle, embrassa l'état ecclésiastique, & s'y distingua par ses mérites & ses emplois. Il fut doyen de

Carenac, prieur de Lurey, archidiacre de Bordeaux & chancelier de l'université de cette ville. Il mourut à Périgueux, en 1607, dans un âge avancé. On a de lui : I. *Les antiquités de Périgord*, 1577; ouvrage fort rare. II. *L'Anti-Drusac*, Toulouse, 1564. C'est une apologie des femmes nobles, bonnes & honnêtes. III. *Traité des Anges & des Démons*, traduit du latin de Jean Maldonat, Rouen, 1619, in-12.

ARNDT, (Jean) Aradius, un des mystiques de la religion réformée, naquit à Ballenstadi, dans le duché d'Anhalt, en 1555. Il étudia d'abord en médecine; mais cette science ne l'ayant pas empêché d'être dangereusement malade, il fit vœu de s'appliquer à la théologie, s'il guérissoit. Il fut successivement ministre en son pays, à Quedlimbourg & à Brunswick. Les traverses qu'il essaya, les erreurs qu'on lui attribua, l'obligerent de se retirer à Hleb. Georges, duc de Lunebourg, l'en tira trois ans après en 1611, pour lui donner la surintendance de toutes les églises du duché de Lunebourg. Il mourut en 1621. On a de lui un ouvrage célèbre, intitulé : *Du vrai Christianisme*, traduit en latin, Londres, 1708, 2 vol. in-8°. & en françois par Samuel de Beauval; il veut y prouver que le dérèglement des mœurs qui régnoit alors parmi les Protestans, ne venoit que de ce qu'ils rejetoient les bonnes œuvres, & qu'ils se contentoient d'une foi stérile. Il avoit beaucoup lu, beaucoup médité Taulere, Thomas à Kempis, S. Bernard, & les au-

tres auteurs ascétiques. Il eût fallu commencer par embrasser la vraie foi, que ces écrivains professoient, & ne chercher qu'ensuite à recueillir chez eux des lumieres mystiques. Luc Osiander, théologien de Tubinge, l'attaqua avec vivacité dans son *Judicium Theologicum*.

ARNDT, (Josué) professeur de logique à Rostoch, prédicateur de la cour & conseiller ecclésiastique du duc de Mecklenbourg, mourut à Gustrou, lieu de sa naissance, le 5 avril 1687, à 61 ans. On a de lui : I. *Miscellanea Sacra*, 1648, in-8°. II. *Anti-Vallembourg*, Gustrou, 1664, in-4°. III. *Clavis antiquitatum Judæarum*, Leipzig, 1707, in-4°. Son fils Charles, professeur de poésie & d'hébreu dans l'école de Melchin, est mort en 1721, & a laissé plusieurs *Dissertations poétiques* dans les *Mélanges de Leipzig*.

ARNISÆUS, (Henningus) naquit à Halberstadt, & mourut en 1635. Il professa la médecine dans l'université de Helmstadt; il voyagea en France & en Angleterre. Le roi de Danemarck l'appella à sa cour, & le fit son conseiller & son médecin. On a de lui plusieurs ouvrages de politique, de jurisprudence & de médecine : I. *De auctoritate Principum in populum semper inviolabili*, Francfort, 1612, in-4°. Il y enseigne cette maxime si favorable à la paix des gouvernemens, que le peuple ne peut en aucun cas porter atteinte à l'autorité du prince. II. *De jure Majestatis*, 1610, in-4°. III. *De jure Connubiorum*, 1613, in-4°. IV. *De subjectione &*

exemptione Clericorum, in-4°. V. *Lectiones politicae*, in-4°. VI. *De lue venerea*, in-4°. VII. *Observationes Anatomicae*, 1610, in-4°, &c., &c.

ARNOBE l'ancien, (*Arnobius*) enseigna la rhétorique à Sicca en Afrique, sa patrie. Lactance fut son disciple. Il se fit chrétien sous l'empire de Dioclétien, & signala son entrée dans la religion par ses *Livres contre les Gentils*, Rome, 1542, in-fol.; Amsterdam, 1651, in-4°. La meilleure édition est celle de Paris, 1666, à la suite des *Œuvres de S. Cyprien*. Il n'étoit pas encore baptisé, lorsqu'il composa cet ouvrage, & ne pouvant pas être parfaitement instruit de nos mystères, il lui échappa quelques méprises. D. Le Nourry & D. Cellerier l'ont justifié sur plusieurs articles. Le P. Petau a jugé trop sévèrement quelques-unes de ses expressions touchant le mystère de la Trinité. Ce qu'il dit contre le paganisme, est assez solide; ses preuves pour le christianisme sont moins heureuses. Il a dans son style la véhémence & l'énergie des Africains; mais il écrit souvent en professeur de rhétorique. Il emploie des termes durs, emphatiques, & des phrases obscures & embarrassées. S. Jérôme raconte qu'avant sa conversion il étoit un des plus ardens sectateurs du paganisme; qu'il étoit très-habile dans la théologie païenne, & très-ennemi du christianisme, auquel il fut appelé, ajoute ce Pere, par des avertissemens que le ciel lui donna en songe (*somniis compulsus*). Les historiens les plus estimés rapportent diversement

ples de conversions qui s'opé-
rèrent dans ces tems orageux
pour l'église, en conséquence
des songes ou des visions en-
voyés d'une maniere surnatu-
relle. On peut voir nommément
ce que dit Eusebe, l. 6,
c. 5, de S. Basilide, soldat. Mais
rien de plus remarquable que ce
qu'a écrit le savant & solide
Origene (*Lib. contra Celsum*).

» Plusieurs, dit-il, ont em-
» brassé le christianisme par
» l'esprit de Dieu, qui frappoit
» leurs ames d'une impression
» subite, & qui leur envoyoit
» des visions tant le jour que la
» nuit; en sorte qu'au lieu de
» rejeter la parole divine, ils
» devenoient disposés à y con-
» former leur vie. J'en ai vu
» plus d'un exemple. . . . Je
» prends Dieu à témoin que
» mon but est de faire aimer la
» religion de J. C., non par des
» contes inventés à plaisir,
» mais par la vérité, & par le
» récit de ce qui est arrivé en
» ma présence ». Arnobe mourut
vers 320. Trithême a eu tort
de lui attribuer un *Commentaire
sur les Psaumes*; il est d'Arnobe-
le-jeune, qui suit.

ARNOBE le jeune, étoit, dit-on,
moine de Lerins, vers 460, ou
selon d'autres, un de ces prêtres
de Marseille, qui attaquèrent
quelques points de la doctrine
de S. Augustin & de ses disciples
dans le Ve. siecle. Il est auteur
d'un *Commentaire sur tout le
texte du Psautier*, qui parut à
Bâle, 1537 & 1560, in-8°; à Paris,
1539, in-8°, & enfin dans la
Bibliothèque des Peres. Les autres
ouvrages qu'on lui attribue ne
sont pas de lui. Le semi-pélagianisme
reproché à cet

auteur, est particulièrement
fondé sur le passage suivant: *De
même que la grace precede la
volonté, la volonté precede aussi
la grace, car vous n'êtes pas
baptisé avant de vouloir croire*.
Les auteurs de l'*Histoire de
l'Eglise Gallicane* remarquent
qu'on peut donner à ces paroles
un sens catholique; d'autres en
ont jugé moins favorablement.

ARNOLD - MELCHTAL,
Voyez MELCHTAL.

ARNOLD, (Géofroi) ministre
de Perleberg, l'un des plus
ardens défenseurs de la secte
des *Piétistes*, secte protestante
d'Allemagne, qui se pique
d'être plus régulière que les
autres. Il mourut en 1714. On a
de lui une *Histoire de l'Eglise &
des Hérésies*, Leipzig, 1700,
in-8°, qui lui attira beaucoup
de traverses. Son *Histoire de la
Théologie Mystique*, est presque
le seul ouvrage qu'il ait écrit
en latin. Il en a composé beau-
coup d'autres en allemand, qui
ne sont lus que par ceux dont
l'imagination n'est pas mieux
réglée que celle de l'auteur.

ARNOLDUS, (Nicolas) ministre
protestant, né à Lesna, en 1618.
Après avoir parcouru différentes
villes, croyant par ces sortes
de pèlerinages perfectionner
ses talens: il fut recteur en
1639 de l'école de Jablonow.
Nommé ensuite professeur de
théologie à Franeker dans la
Frise, il se fit une certaine répu-
tation par ses sermons, & mourut
en 1680. On a de lui: I. *La
Réfutation du Catéchisme des
Sociniens*. II. *Un Commentaire
sur l'Épître aux Hébreux*. III. *Un
ouvrage intitulé: Lux in tenebris*,
&c., Leipzig, 1698, in-8°. C'est
une explication des pas-

sages de l'Écriture dont les Socriniens abusoient. Ce qu'il y a d'estimable dans les écrits de ce prédicant, c'est qu'au lieu de s'acharner, à l'exemple de ses confreres, contre l'Église catholique, il tourne presque toujours ses armes contre les ennemis de la divinité de J. C.

ARNON, chanoine régulier, florissoit dans le XIIe. siecle. Il fut doyen de la communauté de Reicherspergh en Baviere, & mourut le 30 janvier 1175. C'étoit un homme recommandable par sa piété, sa science & son zele pour la réforme des congrégations des chanoines réguliers, comme on le voit dans un ouvrage intitulé : *Scutum Canoniorum*, où il parle de la façon de vivre, des coutumes & des observances des chanoines réguliers de son tems. Il y a beaucoup de piété & d'onction dans cet écrit ; il y soutient que l'état de chanoine régulier peut être aussi parfait que celui de moine. Ce n'est pas une des moindres pieces du recueil publié par Raimond Duelli sous le titre de *Miscellanea*, Ausbourg, 1723, in-4°. Arnon ne fut pas moins zélé pour la doctrine de l'Église & contre ceux qui l'attaquent. Il composa un bon ouvrage contre Folmar, prévôt de Treiffenstein, en Franconie, qui débitoit des erreurs touchant l'Eucharistie. On peut voir sur cet ouvrage *Bibliothèque des Peres*, édit. de Cologne, tom. 13, & l'*Auctarium* d'Aubert le Mire.

ARNOUL, fils de Carloman, roi de Baviere & d'Italie, duc de Carinthie l'an 880, fut déclaré roi de Germanie en 887, & couronné empereur à Rome

en 896. Il avoit passé en Italie, pour s'emparer de la succession de son oncle Charles-le-Gros. Il mit le siege devant Spolette. On prétend qu'une femme lui fit prendre un breuvage empoisonné par un de ses domestiques, & que ce poison le mina lentement. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il repassa les Alpes pour la 3e. fois, avec un corps malade, un esprit inquiet, & une armée délabrée. Il mourut en 899, devant Fermo, dont il faisoit le siege. Il laissa l'Allemagne dans une grande confusion.

ARNOUL, (S.) évêque de Metz l'an 614, exerça plusieurs emplois à la cour de Théodebert II, roi d'Austrasie. Après la mort de son épouse, il entra dans l'état ecclésiastique, fut nommé à l'évêché de Metz. Clotaire II ayant divisé ses états en 622, & fait son fils Dagobert roi d'Austrasie, il mit S. Arnoul avec Pépin de Landen à la tête du conseil du jeune prince. Tandis que le Saint eut part aux affaires, Dagobert régna avec autant de vertu que de gloire & de bonheur. Mais Arnoul ne pouvant plus résister au desir qu'il avoit de ne plus s'occuper des choses de la terre, alla se cacher dans les déserts des Vosges. S. Arnoul avoit eu de Dode sa femme deux fils, dont l'un, nommé *Anchise*, fut pere de Pépin-Héristel, qui eut pour fils Charles Martel, duquel les rois de France de la seconde race sont descendus. La Vie de ce saint évêque, écrite avec fidélité par son successeur, a été traduite par Arnauld d'Andilly. — Un autre ARNOUL, dont la vie nous est presque entièrement

inconnue, prêcha la foi parmi les Francs, après que le roi Clovis eut été baptisé par saint Remi. Ses travaux apostoliques furent traversés par de grandes contradictions. Il reçut la couronne du martyr dans la forêt d'Yveline, entre Chartres & Paris. Son culte est fort célèbre à Paris, à Rheims & dans toute la France. La fête de S. Arnoul est marquée au 19 de juillet, dans le bréviaire de Rheims.

ARNOUL, (S.) sorti d'une famille illustre de France, embrassa la profession des armes, & servit avec distinction sous les rois Robert & Henri I. Il y avoit trois ans & demi qu'il vivoit de la sorte, lorsque le clergé & le peuple de Soissons, le demanderent pour évêque aux Peres du concile, que le légat du pape Grégoire VII avoit assemblé à Meaux. Les députés du concile étant venus lui faire part de son élection, il leur donna la réponse suivante: « Laissez un » pécheur offrir à Dieu quel- » ques fruits de pénitence; & » n'obligez point un homme » tel que moi à se charger d'un » fardeau qui demande tant de » sagesse ». Il fut cependant obligé de se rendre. Il remplit tous les devoirs de l'épiscopat avec un zèle incroyable. Mais l'impossibilité de corriger certains abus crians, & la crainte du compte qu'il auroit à rendre pour lui & pour les autres, lui firent demander la permission de se démettre. Il fonda depuis un monastère à Aldenbourg, ville alors considérable du diocèse de Bruges, située du côté d'Ostende. Il y mourut sur le

calice & la cendre, en 1087. Il s'opéra à son tombeau plusieurs miracles, dont la vérité fut reconnue par le concile de Beauvais, en 1121.

ARNOUL, évêque de Lisieux dans le XIIe. siècle, défendit hautement Alexandre III & S. Thomas de Cantorberi. Sur la fin de ses jours il se démit de son évêché, & mourut l'an 1184 dans l'abbaye de S. Victor de Paris, où il s'étoit retiré. On a de lui un volume d'Épîtres écrites avec assez d'élégance. Elles sont surtout remarquables par les particularités sur l'histoire & sur la discipline de son tems. Turnebe en donna une édition à Paris en 1585, in-8°. On a encore de lui des Poésies, imprimées avec ses Lettres. On les trouve aussi dans la *Bibliothèque des Peres*.

ARNOUL, (François) dominicain, natif du Maine, projeta, vers le milieu du dernier siècle, d'ériger un ordre de chevalerie propre au sexe, & qui étendit le culte de la Sainte Vierge. Anne d'Autriche, régente de France, à qui il communiqua son dessein, lui donna son agrément. Le nouvel instituteur publia en 1647, à Paris & à Lyon, le projet de son ordre du *Collier céleste du sacré Rosaire, composé de 50 Demoiselles*; mais il ne put trouver de chevalieres. N'ayant pu être fondateur, il voulut se faire médecin, & n'y réussit guere mieux. Il publia pourtant un livre intitulé: *Révélation charitables de plusieurs remedes*, Lyon, 1651, in-12, qui le mit au rang des empiriques.

ARNOUL ou ARNULPHE, évêque de Rochester, naquit